

Fiche technique Saut en longueur

Nombre	Matériel	Nombre	Personnes
1	Planche d'appel	1	Chef d'installation
1	Ruban métrique 10m	1	Secrétaire
2 (3)	Planche de plasticine / suffisamment de plasticine	1	Point de réception dans la fosse
1	Fiche	1	Ruban métrique point d'appel
1	Anémomètre	1	Responsable planche de plasticine
1	Râteau	1	Egaliser la fosse de sable
1	Balai de riz	1	Maniement anémomètre
1	Sous-main et crayon	1	Maniement tableau
1	Chaise et table (plus un table pour les planches plasticine)		
1	Parasol		
16	Marques d'élan		
1	Tableau (pour championnats, meetings A+B)		
1	Minuterie		
1 de chaque	Drapeau blanc, jaune et rouge		
1 - 2	Matériel adapté pour afficher le vent (par exemple brin de laine ou léger ruban)		

1. Dispositions générales

- Avant le début du concours, chaque concurrent a droit à au moins 2 essais de réglage sur l'emplacement de compétition. Les essais de réglage sont toujours effectués sous la surveillance du jury du concours.

Explication: Le chef du concours fixe à chaque fois le nombre d'essais de réglage.

- Quand le concours a commencé, les concurrents n'ont plus le droit d'utiliser la piste d'élan ou la zone d'appel pour s'exercer.
- Selon IWR un athlète peut utiliser une ou deux marques, afin de l'aider dans sa course d'élan et son appel.
- Une ou plusieurs manche(s) à air devrai(en)t être installée(s) à un endroit approprié dans toutes les épreuves de saut, pour indiquer à l'athlète la direction et la force approximatives du vent.

2. Déroulement du concours

- Mesurer les distances et effectuer les sauts de réglage selon les dispositions générales.
- Quelques minutes avant le début du concours, procéder à l'appel dans l'ordre tiré au sort.
- Appeler le/la premier/ère sauteur/euse et le/la suivant/e (par ex. «Huber – se prépare Müller»). Durée de l'essai = 60 sec.
- Surveiller l'exécution correcte du saut. (U14/U12/U10 = zone)
- Toutes les longueurs de saut sont mesurées perpendiculairement depuis l'empreinte laissée par n'importe quelle partie du corps dans la fosse de sable, la plus proche de la ligne d'appel. Point zéro un ruban métrique non torsadé et tendu à l'empreinte dans la fosse de réception.
- La performance réalisée est notée en centimètres entiers sur la feuille de concours. Pour les performances situées entre deux il faut prendre le centimètre inférieur le plus proche. Il faut en même temps inscrire la vitesse du vent pour chaque saut, durée de la mesure = 5 secondes. Par ex. + 1,5 m/sec. = vent favorable ou - 1,5 m/sec. = vent défavorable. L'anémomètre sera placé à env. 20m de la planche d'appel à une hauteur de 1,22m et au maximum à 2m de la piste d'élan. Pour tous les concours U14 et plus jeunes, le vent ne doit pas (mais peut) être mesuré.

- Après le troisième passage lors d'un championnat ou avec qualification et finale (selon publication), trois essais supplémentaires sont généralement accordés aux huit premiers classés et aux ex-æquo au huitième rang. La finale est organisée dans l'ordre inverse au classement après la qualification. Si un athlète renonce à participer à la finale, la performance du tour de qualification est retenue (pas de repêchage). Suite au désistement d'un/e athlète ayant le droit de disputer la finale, aucun/e autre athlète ne peut être repêché/e.
- Si plus de huit athlètes sont au départ, seuls les athlètes ayant effectué au moins un essai valable sont autorisés à participer à la finale.
- S'il y a huit participants/es ou moins il n'y a pas de tour de qualification. Ils ont tous droit à six essais. Il n'est pas exigé qu'un des trois premiers essais soit valable.
- **Remarque : RO 4.2.3h:** Dans les disciplines techniques (*exception hauteur et perche*) il est recommandé dans la mesure du possible d'autoriser 6 essais dans les meetings C. S'il y a moins d'essais, les concurrents doivent être informés du déroulement et des éventuelles restrictions dans la publication (par ex. seulement 4 essais, s'il y a plus de 20 concurrents).
- En concours multiple **seuls trois essais** sont autorisés au saut en longueur (voir aussi règlement CSI et CS Team).

3. Essais nuls

L'essai est considéré comme nul, si

- si une partie de la chaussure rompt la perpendiculaire à la ligne de saut, ou
- en prenant son appel le concurrent touche le sol entre la ligne d'appel après la planche et la fosse de réception que ce soit au saut depuis la planche de plasticine ou en poursuivant sa course sans sauter ou pendant le processus du saut avec empreinte sur la plasticine, ou
- le concurrent prend son appel à côté de la planche ou derrière la ligne d'appel prolongée, ou
- exécute un salto, ou
- à la réception touche le sol en dehors de la fosse de réception, dans la mesure où ce point se situe plus près de la ligne d'appel que la marque la plus proche dans le sable, ou
- après le saut, quitte la fosse de réception en la traversant.

L'essai n'est pas nul, si

- le concurrent quitte à un endroit quelconque la piste d'élan marquée pendant l'élan avant la planche d'appel.
- le concurrent touche le sol à côté de la planche d'appel et avant la ligne d'appel avec une partie de sa chaussure/son pied
- à la réception le concurrent touche le sol en dehors de la fosse de saut avec une partie quelconque de son corps, à moins qu'il s'agisse du premier contact et le plus en arrière.
- le concurrent revient par la fosse de réception, du moment qu'il a quitté celle-ci au préalable conformément aux règles.

4. Règles générales

- Le jury du concours peut permettre à un athlète, inscrit à une épreuve de course et à un concours de saut ou de lancer (se déroulant simultanément) d'effectuer les essais dans un autre ordre que celui prévu par le tirage au sort. Au moment où l'athlète annonce son retour, il peut effectuer son essai dans un autre ordre de passage. Au 6^e passage l'ordre ne doit plus être modifié en qualification et finale (voir documents techniques "inscription multiple").
- Un sauteur ou une sauteuse tarde à effectuer son essai: Si aux concours de saut un essai est inutilement retardé, il faut appeler le JA. Le saut peut être jugé nul ou déboucher sur un aver-tissement.
- En cas de perturbation ou d'obstruction pendant un concours de saut, le jury d'appel peut autoriser un saut de remplacement (annonces, remises des prix et musique ne comptent pas comme perturbation).
- Ni la force, ni la direction du vent ne constituent des raisons suffisantes pour changer l'emplacement ou l'heure de la compétition.
- Les 15 dernières secondes doivent être signalées à l'athlète avec le drapeau jaune.

5. La planche d'appel (valable dès le 1 novembre 2021)

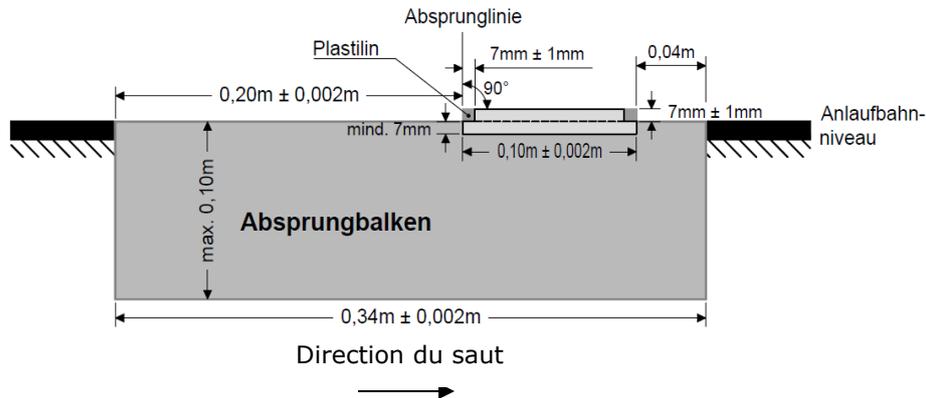


Planche de plasticine: La planche de plasticine est faite d'une planche dure, $10\text{ cm} \pm 0,2\text{ cm}$ de large et $122\text{ cm} \pm 1\text{ cm}$ de long. Elle est en bois ou autre matériau approprié et doit avoir une autre couleur que la planche d'appel. Si possible la plasticine doit être d'une troisième couleur différente.

Si la planche de plasticine est mise dans l'ouverture, la construction doit être stable de sorte à pouvoir absorber toute la force du pied d'un concurrent.

Remarque : Il est indiqué de préparer des planches de plasticine supplémentaires pour ne pas retarder le déroulement du concours lorsqu'il faut enlever une empreinte.

